



**Conseil de la Communauté
Séance du 29 septembre 2022**

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le 06/10/2022 **SLOW**

ID : 037-200043065-20220929-2022_09_12-DE

Session ordinaire

Date de la convocation :

Le 22 septembre 2022

Date d'affichage :

Le 22 septembre 2022

Nombre de conseillers
Communautaires :

En exercice : 33

Présents : 28

Votants : 32

Votes exprimés :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, Légalement convoqué s'est réuni le jeudi vingt-neuf septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD.

Présents : Monsieur Thierry BOUTARD, Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Thierry PRIEUR, Madame Nathalie SUPPLY, Monsieur Atman BOUCHEKIOUA (à partir du point II), Madame Marie ARNOULT (jusqu'au point XI), Madame Françoise THOMERE, Monsieur Bernard PEGEOT, Madame Josette GUERLAIS, Monsieur marc LEONARD, Madame Marie-France HUREAU, Monsieur Brice RAVIER, Madame Myriam SANTACANA, Madame Sandra GUICHARD, Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Pascal DUPRÉ, Monsieur Hervé LENGLET, Monsieur Claude CICUTTI, Madame Sylvie FOURNIAL (suppléante de M. Didier ELWART), Monsieur Cyrille MARTIN, Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON, Monsieur Lionel LEVHA, Monsieur Gérard LELEU, Madame Blandine BENOIST, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Jocelyn GARÇONNET, Madame Catherine MEUNIER, Madame Maud TESSIER (suppléante de M. Philippe DENIAU), Madame Christine FAUQUET et Monsieur Frédéric SAROUILLE.

Pouvoirs : Monsieur José BONY à Madame Nathalie SUPPLY, Monsieur Bernard PEGEOT à Monsieur Thierry BOUTARD, Monsieur Rémi LEVEAU à Monsieur Brice RAVIER et à partir du point XII Madame Marie ARNOULT à Madame Christine FAUQUET.

Excusé(s) : Monsieur Pascal GASNIER.

Secrétaire de séance : Madame Blandine BENOIST.

Délibération n°2022 – 09 – 12

**Environnement – Développement durable
Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2023**

Monsieur Thierry BOUTARD, Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L5214-16 ;

Vu le Code Général des Impôts, et notamment ses articles L1520 et L 1521 ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 21 septembre ;

Considérant le Code Général des Impôts qui prévoit que les organes délibérants des groupements de communes ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères déterminent annuellement les cas où les locaux à usage industriel ou commercial peuvent être exonérés de la taxe.

Considérant que les critères d'exonération sont les suivants :

- Le professionnel n'utilise aucun service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés dans le cadre de son activité,
- Le professionnel sollicite une demande d'exonération de TEOM à la CCVA chaque année,
- Le professionnel joint à sa demande d'exonération une attestation de prise en charge par un prestataire privé et agréé de l'ensemble des déchets de son activité professionnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'exonérer** de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2023 les entreprises suivantes :

Nom	Adresse	Parcelle n°	Section
SCI DE LA LOIRE (Amboise Motorsport)	105 Avenue de Tours 37400 AMBOISE	250	AA
NOVOTEL AMBOISE	17 Rue des sablonnières 37400 AMBOISE	466	AP
IBIS BUDGET AMBOISE	1 Rue du Clos Bourget 37400 AMBOISE	458, 459, 467	AP
IBIS AMBOISE	Boulevard Saint Denis Hors La Boitardière 37400 AMBOISE	2064, 2067	F
SAS LA MONTGOLFIERE (CENTRE E. LECLERC)	Avenue Léonard de Vinci 37400 AMBOISE	208, 213	E
SCI LE CAMBRIA JARDIREVE (JARDINERIE BAOBAB)	155 Avenue Léonard de Vinci 37400 AMBOISE	329	AY
SAREC	1381 Chemin du Roy ZA La Boitardière 37400 AMBOISE	1497, 1910, 1911	F
SOCIETE GENERALE	4 Quai Charles de Gaulle 37400 AMBOISE	210 (local 003- 0183946))	AM
SCI LE PARC MOREAU (SARL TOLIM)	4 et 6 Boulevard de l'Industrie 37530 NAZELLES NÉGRON	2084	D
SCI ROSAS (BERNARD PEINTURE REVETEMENTS)	11 rue de Négron 37530 NAZELLES- NÉGRON	1765	H
SAS CHAVIGNY (CMA MATERIAUX ET BETON)	Boulevard de l'industrie 37530 NAZELLES NÉGRON	1889, 1248	D
SCI ZAMAK (OUTILLAGE PROGRESS)	18 Rue des Sables 37530 NAZELLES NÉGRON	2829	D
SAS CEFLAMI (BRICOMARCHE)	La Ramée 37530 POCE SUR CISSE	709 n°185 - 0377113T	D
SAS LE RIVAGE (INTERMARCHE)	La Ramée 37530 POCE SUR CISSE	719	D
SARL MENUISERIE 2000	Le Prieuré 37530 POCE SUR CISSE	1576	D02
GT COMPOSITES	1329 Chemin du Roi ZI La Boitardière 37400 AMBOISE	2753	F
LIDL	147 Avenue Léonard de Vinci 37400 AMBOISE	328	AY
SCI CALBACE (Districenter)	Rue Etienne Jean Baptiste Cartier ZI La Boitardière 37400 AMBOISE	000 F 01	F

Le Président,

Thierry BOUTARD

